

firmer ou d'expliquer la circonstance qui m'a forcé à les employer. Je n'ai pas eu le temps de dire à la Chambre que je connais à fond l'histoire de lord Metcalfe, que je suis un de ses admirateurs, et que les errements qui ont signalé sa carrière au Canada, ne provenaient que de son entourage,—de la minorité qui l'a circonvenu et qui a essayé de lui persuader que la majorité française ne méritait pas la confiance, et n'était pas capable d'administrer convenablement le gouvernement responsable. Il était pleinement convaincu de l'excellence des institutions britanniques, et nous voyons, par ses lettres au bureau colonial et à ses amis, les combats que sa conscience lui a livrés.

D'un côté, il était fermement convaincu que le gouvernement responsable le plus complet possible devait être établi ici, tandis que, d'un autre côté, sous l'influence des mauvais avis de son ministre, il combattait constamment ses propres principes et négligeait les occasions d'en faire l'application. Sa carrière, dans les autres pays, a été admirable. C'était un homme d'une haute éducation, d'un goût exercé et d'un jugement solide. Donc, lorsque j'ai comparé lord Lorne à lord Metcalfe, je n'ai pas pu avoir l'intention de manquer de justice ou d'équité envers le gouverneur-général, encore bien moins de l'insulter.

Au point de vue constitutionnel, son désir de référer la cause au gouvernement impérial a été, à mon avis, une erreur. J'ai mis les deux nobles lords en parallèle, afin de montrer la similitude des circonstances, et de faire voir que l'un aurait pu, comme l'autre, céder aux mauvais conseils. On m'a accusé d'avoir manqué de courage en ne présentant pas ma motion plus tôt. Ce qu'a dit aujourd'hui le chef du gouvernement, et ce qu'a admis le député de Lambton, prouve parfaitement que m'a conduite a été sage. Quand j'ai soumis ma motion, il n'y avait eu qu'une seule déclaration; on n'avait encore rien dit de la mission projetée en Angleterre, avec l'assentiment du marquis de Lorne qui veut, par là, appuyer la conduite de ses ministres. En présence de la bonne volonté du gouvernement et de Son Excellence, et avec les excellentes nouvelles qui nous arrivent d'Angleterre, au sujet du bon vouloir du cabinet impé-

rial, j'ai cru qu'il valait mieux ajourner ma motion en attendant le cours des événements.

L'honorable député de Lambton dit que, dans ma motion de mars dernier, je n'ai pas été jusqu'à déclarer que la conduite du lieutenant-gouverneur Letellier, en démettant ses ministres, en mars 1873, était inconstitutionnelle. Je prétends que ces mots de ma motion "subversifs de tout gouvernement responsable" sont assez énergiques pour impliquer la violation de ce principe. Au reste, j'ai fait des citations de loi constitutionnelle pour établir ce point; et j'ai prouvé, en outre que, dans bien des circonstances, le gouvernement impérial a cru convenable et sage de rappeler des gouverneurs ou d'annuler leur commission, parceque leur conduite avait manqué de sagesse, ou qu'elle avait été opposée au vœu des majorités coloniales. Je pourrais citer le rappel de sir Charles Dalling, en 1866, et une dépêche signée "Cardwell" dans laquelle en parlant des bonnes relations qui doivent exister entre le gouverneur et les deux partis de la Chambre, il dit: "Je regrette de dire, d'abord, que vous avez rendu la chose impossible. Vous devez vous apercevoir que vous vous trouvez dans un état d'antagonisme personnel avec tous ceux que leurs antécédants désignaient comme devant probablement vous être utiles, en cas d'un changement de ministère." Dans ce cas, comme dans celui de lord Metcalfe et de M. Letellier, le gouverneur avait eu le malheur de se mettre en antagonisme direct avec la majorité de l'assemblée. L'effet de cet antagonisme a été de rendre la paix impossible, et les autorités impériales ont cru devoir rappeler le gouverneur coupable.

Et qu'avons nous vu ici? Aussitôt que monsieur Letellier a été nommé, il s'est mis à jouer le rôle d'un adversaire déclaré du parti conservateur; non seulement il s'est fait l'instrument de la ci-devant administration fédérale, mais, pour aider les élections fédérales, il s'est employé à renverser le cabinet conservateur de Québec. Il a commencé ses manœuvres en décembre 1877 ou janvier 1878, lors de l'élection de Kamouraska. Il a loué un char fermé afin de laisser ignorer son voyage dans ce comté, qu'il avait entrepris dans le but de cabaler pour l'élec-